



Reconstruisons Saint-Cloud !

27, rue Saint-Ferdinand
75017 Paris

A la Roche-sur-Yon, le 24 juin 2010
Réf : JB/TM – 96-06/10

Objet : Reconstruisons Saint-Cloud !

Cher Monsieur,

Vous avez récemment pris contact avec Vendée Expansion, notre société d'économie mixte dépendant du Conseil Général dont la vocation est de promouvoir le développement économique de notre département, et nous vous en remercions vivement.

Parallèlement à votre projet de reconstruction autofinancée du château de Saint-Cloud dont vous m'avez fait part, vous envisagez la possibilité d'organiser des spectacles historiques mettant en scène les personnages illustres que le Domaine de Saint-Cloud a pu accueillir au fil des siècles. Et vous souhaitez connaître, d'une part, l'impact économique que le Puy du Fou peut avoir sur la Vendée et, d'autre part et selon nous, l'impact que pourrait avoir votre projet sur le département des Hauts-de-Seine et la région Ile-de-France.

Aussi, outre l'intérêt patrimonial et historique évident de votre dossier, je tiens à souligner l'attrait économique que représenterait effectivement cette réalisation pour l'ensemble des Hauts-de-Seine et de l'Ile-de-France. En effet, si l'on tente une comparaison avec le Puy du Fou, que je connais bien puisqu'il est situé sur le territoire relevant de ma compétence, on ne peut qu'espérer des retombées très positives.

Avec ses 1,4 million de visiteurs par an, le Puy du Fou a des conséquences très directes sur l'économie locale : par les emplois directs sur le site, notamment en saison, par les emplois et richesses créées indirectement, auprès des entreprises de construction, des restaurateurs et des hébergeurs mais aussi auprès du commerce local. Les effets du Puy du Fou se font sentir auprès des professionnels du tourisme jusqu'à une centaine de kilomètres à la ronde et parfois plus.

Au-delà de ces retombées économiques comptables, le Puy du Fou est un vecteur d'image et de dynamisme pour l'ensemble du Département de la Vendée et pour les territoires voisins. Il va sans dire que ce projet, à l'époque où il a été engagé (1977), souffrait de handicaps qui étaient jugés insurmontables par les professionnels, notamment en termes d'accessibilité : pas d'autoroute, pas de voie ferrée, pas de grande ville dans les alentours... En comparaison, le réservoir de clientèle que constitue la région parisienne apparaît inépuisable.

Je ne puis donc que vous encourager à poursuivre avec détermination votre projet qui aura, n'en doutons pas, quand il verra le jour, une audience nationale et même internationale et dont la notoriété est promise à un très bel avenir.

Dans l'attente de découvrir un jour le vrai château de Saint-Cloud, je vous prie de croire, cher Monsieur, à l'assurance de mes courtoises salutations.

Le Directeur Général,

Jérôme Barrier